

Taux de mon prêt immobilier

Par **BO36**, le **06/05/2019** à **08:58**

Bonjour,

en juin 2005 (le 26), j'ai pris un crédit EURIBOR à taux variable capé (à 2%) à 2,85% et indice 2,14.

Déjà en 2006, il est passé à 4,85%.

Pourriez-vous me dire si c'était normal et où est ce que je peux trouver les taux EURIBOR depuis 2005. Il n'était pas écrit si c'était 3M ou un autre tamps. Comment donc calculer le taux que je devais à la banque?

C'était un crédit qu'on m'a proposé après le divorce. Puis-je réclamer que la banque Cep, me rende 5000€, qu'on m'a soutiré de pénalité de mon ancien crédit, que j'avais avec mon ex-époux. Aussi on ne m'a pas proposé l'accession au crédit social, même si j'avais le droit. En ayant un bon compte d'épargne, géré par mon conseiller, je lui ai fait confiance, à tort, car il m'a déjà menti en disant que je ne pouvais pas prendre l'assurance perte d'emploi. L'assurance a commencé ses prélèvements à 1 an avant la prise de crédit.

Rien n'est normal, là je commence à comprendre, étant nul en math (comme la majorité de gens... Le droit à l'information était-il valable seulement en 2008?

En attendant vos réponses,

sincères remerciements,

Bogna Chagnon